Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_175-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/175

OBJET : AÉRODROME DE BORDEAUX-LÉOGNAN-SAUCATS - TARIFS 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : 02 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 02 décembre 2022

Secrétaire de séance : Philippe BARRÈRE

Le 08 décembre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 22 septembre et 13 octobre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. CLAVERIE
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

**** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent***

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_175-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/175

OBJET : AÉRODROME DE BORDEAUX-LÉOGNAN-SAUCATS - TARIFS 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-1-1 « Actions de développement économique »,

Vu la délibération 2006/88 en date du 8 décembre 2006 par laquelle le Conseil Communautaire a autorisé le transfert de la gestion de l'aérodrome de Bordeaux Léognan Saucats par la Communauté de Communes,

Vu la convention L 6321-3 relative à l'aménagement et à l'exploitation de l'Aérodrome Bordeaux – Léognan – Saucats conclue le 8 février 2007,

Vu l'indice TP08 – Base 2010 paru le 15 octobre 2022 fixant la révision des redevances domaniales, d'abri et d'atterrissage pour l'année 2023,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Les redevances appliquées aux activités de l'aérodrome sont révisables chaque année sur la base d'indices publiés par l'INSEE.

Le décret 2014-114 du 7 février 2014 complété par la circulaire du 16 mai 2014 relatifs aux index nationaux des Travaux Publics, prévoit la refonte des indices et index. L'indice TP08 bis anciennement appliqué pour les redevances sur l'aérodrome est remplacé par l'indice TP08 – base 2010 : Travaux d'aménagement et entretien de la voirie.

Un nouvel indice est paru, assorti d'un coefficient de raccordement, pour permettre la continuité des indices.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Fixe le tarif des redevances tel que figurant dans le tableau présenté en annexe,
- Inscrit le produit qui figurera en recettes du budget annexe afférent 2023,
- Adresse une copie de la présente délibération à la Direction de l'Aviation Civile au titre de la régulation aérienne.

Fait à Martillac, le 08 décembre 2022

Philippe BARRÈRE
Secrétaire de séance

Signé par : Philippe Barrère
Date : 10/12/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance

Bernard FATH
Président de la Communauté de communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 12/12/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu